Assistance technique pour la prévention et la surveillance de la pollution provenant de l'industrie de transformation des Tomates dans la région côtière de Korba

Water and Environment Support
in the ENI Southern Neighbourhood region

Deuxième réunion du Comité du Pilotage

Elaboration de l'Accord Cadre de la filière de transformation de la tomate

14 Avril 2022, ANPE - Tunisie

Presenté par: Dr. Sarra Touzi
Experte WES

Ce projet est financé
par l'Union européenne

SOMMAIRE

- Présentation de l’exemple de la Charte du Lac de Bizerte
- Accord Cadre de la filière de transformation des tomates
- Esquisse du processus pour l’élaboration de l’AC (hors WES)
- Discussion

Présentation de l’exemple de la Charte du Lac de Bizerte

→ L’élaboration de l’Accord Cadre est l’objet de la tâche 4 mais se base sur les résultats des précédentes tâches et sur la dynamique engagée dès la genèse et la mise en œuvre de l’activité

→ Il peut s’inspirer du cas de l’élaboration de la Charte de Bizerte qui sera présenté dans les slides suivantes

Processus d'élaboration et de suivi de la Charte du Lac de Bizerte

Initiative « Euro-méditerranéenne H2020 »

↓

Consultations pour la mise en œuvre du projet pour la dépollution du lac de Bizerte

↓

Réunion des principales parties prenantes à Bizerte (7 et 8 juin 2012)

↓

Charte du Lac de Bizerte (Signée le 16 – 10 -2012)

↓

Réunion d'évaluation de la Charte (23-24 octobre 2014)

↓

Réunion d'évaluation de la Charte (22 Mars 2017)

Processus pour la filière de transformation des tomates

Diagnostic de la filière de TT

↓

Solutions proposées

↙ ↘

Requête de financement qui doit être <u>parmi les moyens</u> qui permettraient de réaliser les objectifs de l'AC	Accord Cadre de la filière de TT

Présentation de l'initiative « Euro-méditerranéenne H2020 »

Elle vise à dépolluer la Méditerranée à l'horizon 2020 en s'attaquant aux sources de pollution qui constituent près de 80% des pollutions en mer Méditerranée : les déchets municipaux, les eaux usées urbaines et les rejets industriels

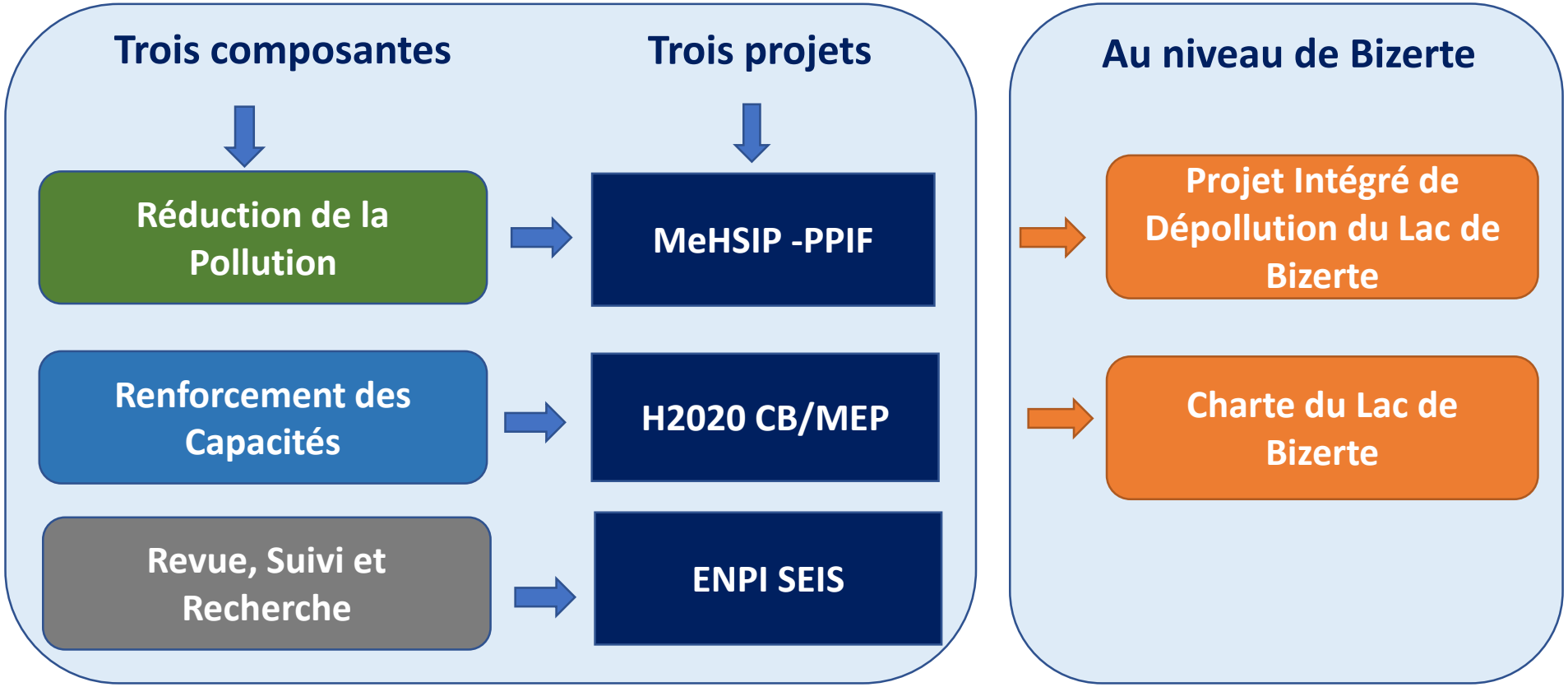

Réunion des principales parties prenantes à Bizerte (7 & 8 juin 2012)

→ Réunion organisée dans le cadre de H2020 CB/MEP en coopération avec le programme MeHSIP-PPIF et le Ministère de l'Environnement

→ Plus de 50 représentants de différentes parties prenantes : Ministères et institutions publiques, autorités locales, Entreprises Publiques et Privés localisées autour du Lac, Société Civile, organisations professionnelles, Universités et Centres de recherche, Media

→ Elaboration de la Charte du Lac de Bizerte

Cérémonie de signature de la Charte le 16 Octobre 2012

→ En présence de la Ministre de l'Environnement, du Ministre de l'Industrie, du Gouverneur de Bizerte et du représentant du Ministre du Développement Régional et de la Planification

→ La Charte a été déposée au siège du Gouvernorat de Bizerte afin qu'elle soit signée par les parties prenantes qui n'ont pas pu assister à la Cérémonie

Nous encourageons les autorités locales, régionales et nationales, les organisations et les bailleurs de fonds internationaux de complémenter les investissements mentionnés ci-dessus pour l'achèvement de ce Plan de Gestion/Action et les activités nécessaires pour sa mise en œuvre

Et nous nous engageons à travailler ensemble pour la préparation, et la mise en œuvre du Plan de Gestion/Action dans les années à venir.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
Mme Mémia BENNA ZAYANI

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
Mr Mohamed Amine CHAKHARI

LE GOUVERNEUR DE BIZERTE
Mr Abderrazak BEN KHALIFA

P/LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA PLANIFICATION
DIRECTEUR GENERAL DES INFRASTRUCTURES
Mr Belgacem AYED

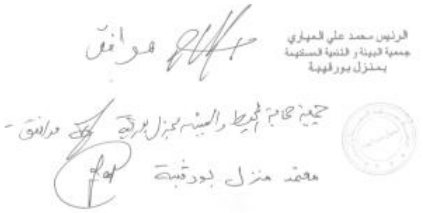

Qu’est-ce qu’on trouve dans la Charte ?

Charte du Développement Durable du Lac de Bizerte

Cette Chate a été proposée suite aux consultations visant la mise en œuvre du projet pour la dépollution du lac de Bizerte, engagées dans le cadre de l'Initiative « Euro-méditerranéenne Horizon 2020

Les représentants des principales parties prenantes, réunis le 7 et 8 juin 2012 sur invitation du Ministère de l'Environnement et de l'Horizon 2020 lors d'un atelier modéré par Horizon 2020 CB/MEP, ont convenu de ce qui suit :

Informés sur le projet, les résultats de l'étude de faisabilité réalisée par MeSHIP/PNIF et des autres projets pertinents qui sont en cours de développement dans la région, ainsi que des nouvelles tendances dans la gestion des systèmes côtiers similaires dans la région méditerranéenne et au-delà, basées sur la GIRE, GIZC, Approches Ecosystème (ECAP), MAB/UNESCO Réserves Biosphères,...

Ayant pris connaissance de l'origine diversifiée de la pollution, émanant aussi bien des activités industrielles, que des activités agricoles et urbaines

Conscients des impacts potentiels directs et indirects de la pollution sur la santé de la population et des écosystèmes,

Reconnaissant que l'amélioration de l'état de l'environnement dans le Lac de Bizerte nécessite une meilleure adéquation du contexte institutionnel et réglementaire, l'amélioration des moyens d'application de la réglementation, la mise en place d'un système performant pour la recherche, le suivi et l'évaluation environnementale de cet écosystème et la mise en place des infrastructures et des mécanismes efficaces pour la dépollution et la gestion environnementale du lac.

Convaincus de l'importance de la sensibilisation, de la formation et de la participation active de tous les acteurs (autorités/décideurs, producteurs, consommateurs et le large public, en général), en vue de mettre en place une politique efficace pour le développement durable de l'écosystème du Lac de Bizerte

Nous appelons à la conception et la mise œuvre d'un plan d'action concerté, participatif et intégré qui garantit un développement durable de la région à moyen et long terme (à l'horizon 2020 et au-delà),

Le plan de gestion/action doit :

couvrir le large bassin versant y compris le Lac Ichkeul et la zone côtière marine y compris les ports,

intégrer toutes les programmations sectorielles importantes pour l'aménagement territorial, l'aménagement urbain, l'industrie, l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, les déchets solides, etc

1/ 5

être lié à un programme de suivi systématique, avec les indicateurs appropriés convenus et associé à SEIS (Système partagé de l'information environnementale). Le système doit être en mesure de suivre les paramètres clés, y compris les principaux paramètres physiques, chimiques et biologiques, les statistiques sur la production et les principaux facteurs socio-économiques, et fonctionner aussi comme un système d'alerte précoce.

Nous allons essayer de tenir compte, autant que possible, des besoins et des aspirations de toutes les parties prenantes en vue de:

apporter une amélioration nécessaire des conditions environnementales pour améliorer le cadre de vie et préserver la santé de la population de la région et le bien-être des communautés locales,

réduire de manière significative la pollution à partir de toutes les sources et respecter les normes nationales et internationales pour un « Good Environnemental Status » (GES),

progresser d'une manière systématique et efficiente vers la transformation de l'industrie de la région en vue de devenir écologiquement rationnelle et «verte»,

améliorer et rationnaliser les pratiques agricoles et réduire l'utilisation et l'accumulation de produits agrochimiques tels que les engrais et les pesticides dans les sols et les systèmes aquatiques de la région, et promouvoir l'agriculture biologique,

promouvoir la préservation et le développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans la capacité trophique (carrying capacity) du système du lac de Bizerte et en suivant les pratiques appropriées,

sauvegarder et restaurer, autant que possible, la biodiversité terrestre et aquatique de la région (protection des espèces menacées, en danger, contrôle de l'intrusion des espèces exotiques, amélioration du stock biologique, ...) et spécialement dans les zones identifiées et protégées pour un développement optimal des «services écologiques» de l'écosystème de Bizerte,

protéger et promouvoir l'héritage culturel de la région,

optimiser l'utilisation de l'héritage naturel et culturel de la région en vue du développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et d'un éco-tourisme,

Nous nous engageons à continuer et à renforcer notre travail commun de manière participative afin d'élaborer un Plan de Gestion/Action qui reflète notre vision et à travers lequel nous mettons en place des actions concrètes pour répondre à nos aspirations. Ce Plan de Gestion/Action doit inclure des dispositions pour s'adapter au changement climatique et se préparer aux évènements extrêmes,

Nous recommandons l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation de la population et d'éducation pour le développement durable pour considérer les problématiques à l'echelle locale, nationale et globale,

Nous considérons les investissements nécessaires de dépollution proposés et adoptés par les acteurs et parties prenantes respectives dans le cadre du projet H2020, comme étant une partie intégrale importante de ce Plan de Gestion/Action

2/ 5

Nous encourageons les autorités locales, régionales et nationales, les organisations et les bailleurs de fonds internationaux de complémenter les investissements mentionnés ci-dessus pour l'achèvement de ce Plan de Gestion/Action et les activités nécessaires pour sa mise en œuvre

Et nous nous engageons à travailler ensemble pour la préparation, et la mise en œuvre du Plan de Gestion/Action dans les années à venir.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Mme Mémia BENNA ZAYANI

La Ministre de l'Environnement

Mémia BENNA ZAYANI

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Mr Mohamed Amine CHAKHARI

LE GOUVERNEUR DE BIZERTE

Mr Abderrazak BEN KHALIFA

P/LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA PLANIFICATION

DIRECTEUR GENERAL DES INFRASTRUCTURES

Mr Belgacem AYED

P.D.G.

Le Maire de Bizerte

Saïdani Mongi UTAP

ATSG Hayet Amdouni

EL Fouzadh

3/5

Dr Najwa Bouraoui (Bouraoui Guel APEDDU B)

Reconnaît les problèmes de pollution dans et autour du Lac , leurs sources et les aspects sur lesquels il faut agir pour éliminer/maîtriser cette pollution

- Reconnaissant la pollution aigue et la dégradation des écosystèmes dans le lac de Bizerte, les problèmes environnementaux accumulés conduisant à des concentrations extrêmement élevées en contaminants dans l'atmosphère, les eaux, les sols et les sédiments et qui ont des impacts directs et indirects sur la santé de la population et des écosystèmes
- Reconnaissant que cette pollution provient de sources industrielles, d'activités agricoles et de ruissellement, de déversement des eaux usées non traitées, de la mauvaise gestion des déchets solides, du transport et d'autres activités humaines
- Reconnaissant que la pollution ci-dessus mentionnée est liée soit à l'absence de cadre institutionnel/règlementaire et les carences dans la mise en œuvre et l'application des règlements existants ou l'inadéquation des infrastructures et des mécanismes en place pour la dépollution et la gestion environnementale du lac
- Admettant que pour la gestion recherchée, il existe une insuffisance en données, analyses et suivi
- Convaincus que l'une des causes profondes du problème est le manque de sensibilisation appropriée des autorités/décideurs, producteurs, consommateurs et le large public, en général, l'inadéquate éducation pour le développement durable et l'insuffisance des mécanismes de participation publique

Appelle à un plan de gestion/action intégrées qui garantit un développement durable de la région à moyen et long terme (à l'horizon 2020 et au-délà)

Décrit ce qu'il doit couvrir méthodologiquement, spatialement et sectoriellement

- un tel plan de gestion/action doit remplir, simultanément, les exigences et les conditions/objectifs de la GIRE, GIZC, Approche écosystème, etc.
- couvrir le large bassin versant y compris le Lac Ichkeul et la zone côtière marine y compris les ports,
- intégrer toutes les programmations sectorielles importantes pour l'aménagement territorial, l'aménagement urbain, l'industrie, l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, les déchets solides, etc,
- être lié à un programme de suivi systématique, avec les indicateurs appropriés convenus et associé à SEIS (Système partagé de l'information environnementale). Le système doit être en mesure de suivre les paramètres clés, y compris les principaux paramètres physiques, chimiques et biologiques, les statistiques sur la production et les principaux facteurs socio-économiques, et fonctionner aussi comme un système d'alerte précoce.

Décrit les aspiration des parties prenantes

- apporter une amélioration nécessaire des conditions environnementales pour assurer une bonne santé et une bonne qualité de vie de la population de la région et le bien-être des communautés locales
- réduire de manière significative la pollution à partir de toutes les sources et respecter les normes nationales et internationales pour un « Good Environnemental Status » (GES)
- progresser d'une manière systématique et efficiente vers la transformation de l'industrie de la région en vue de devenir écologiquement rationnelle et «verte»
- améliorer et rationnaliser les pratiques agricoles et réduire l'utilisation et l'accumulation de produits agrochimiques tels que les engrais et les pesticides dans les sols et les systèmes aquatiques de la région
- promouvoir la préservation et le développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans la capacité trophique (carrying capacity) du système du lac de Bizerte et en suivant les pratiques appropriées
- sauvegarder et restaurer, autant que possible, la biodiversité terrestre et aquatique de la région (protection des espèces menacées, en danger, contrôle de l'intrusion des espèces exotiques, amélioration du stock biologique, ...) et spécialement dans les zones identifiées et protégées pour un développement optimal des «services écologiques» de l'écosystème de Bizerte
- protéger et promouvoir l'héritage culturel de la région
- optimiser l'utilisation de l'héritage naturel et culturel de la région en vue du développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et d'un éco-tourisme

Précise l'engagement des parties prenantes

- Nous nous engageons à continuer et à renforcer notre travail commun de manière participative afin d'élaborer un Plan de Gestion/Action qui reflète notre vision et à travers lequel nous mettons en place des actions concrètes pour répondre à nos aspirations. Ce Plan de Gestion/Action doit inclure des dispositions pour s'adapter au changement climatique et se préparer aux évènements extrêmes,

- Nous recommandons l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation de la population et d'éducation pour le développement durable pour considérer les problématiques à l'échelle locale, nationale et globale,

- Nous considérons les investissements nécessaires de dépollution proposés et adoptés par les acteurs et parties prenantes respectives dans le cadre du projet H2020, comme étant une partie intégrale importante de ce Plan de Gestion/Action

- Nous encourageons les autorités locales, régionales et nationales, les organisations et les bailleurs de fonds internationaux de complémenter les investissements mentionnés ci-dessus pour l'achèvement de ce Plan de Gestion/Action et les activités nécessaires pour sa mise en œuvre

- **Et nous nous engageons à travailler ensemble pour la préparation, et la mise en œuvre du Plan de Gestion/Action dans les années à venir**

Accord Cadre Sectoriel pour la filière de transformation des tomates

Objectifs de l'Accord Cadre Sectoriel

- **Elaborer une vision à l'horizon (2030 ?) qui soit partagée par les industriels, les agriculteurs, l'ANPE et les autres acteurs du développement de la filière de la transformation des tomates**

- **Définir un cadre/plan d'action et les responsabilités des différents acteurs pour atteindre cette vision**

- **Définir un système de suivi pour la mise en œuvre de ce cadre d'action**

Points essentiels dans la vision

- **La filière de transformation soit rentable économiquement pour les agriculteurs et les industriels**
- **Respectueuse de l’environnement**
- **Inclusive socialement**
- **???**

Approches à adopter

Agriculture

- Des pratiques de récolte pour la réduction de la terre accrochée aux tomates
- Adoption de pratiques pour l'optimisation de l'irrigation et la gestion intégrée des pesticides

Industrie

- Verdissement de l'industrie à travers l'adoption de technologies permettant la réduction des quantités d'eau consommées
- Traitement efficace des rejets pour une valorisation agricole de ces rejets

Environnement

- Dépollution des rejets naturels (lagune de Korba et Oued el Garaa)
- Monitoring et suivi de ces milieux (Observatoire participatif ?)
- Évolution vers l'auto-contrôle

???

Plan d'Action intégré

Définit la contribution de chacun des acteurs :

- **Investissement et adoption de nouvelles pratiques**
- **Assistance technique**
- **Sensibilisation**
- **suivi de l'environnement**

Une requête de financement

- **investissements de dépollution**
- **Actions de recherche**
- **Education & sensibilisation**

Engagement des acteurs pour élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion

Suivi du Plan d’Action

Rencontres périodiques (annuelles) pour le suivi de la mise en œuvre du plan d’action

Facilitée par l’ANPE (recommandé)

Processus vers l’élaboration de l’Accord Cadre (hors programme WES)

Réunion large avec les acteurs

Objectif :

- **Collecter les éléments à inclure dans l'AC**
- **Définir la vision**
- **Rédiger un draft de l'Accord Cadre**

Réunions de Focus Group si nécessaires

Objectifs :

- **Discuter des aspects spécifiques**
- **Fixer les intérêts respectifs de ces Focus Group**
- **Converger avec les intérêts des autres Focus Group**

Réunion de finalisation de l'Accord Cadre

Objectif :

- **Aboutir à une version consensuelle de l'Accord Cadre**
- **Valider l'Accord Cadre par l'ensemble des parties prenantes**

Cérémonie de signature de l'Accord

Objectif :

- **Assurer l'appropriation politique au plus haut niveau**
- **Donner de la visibilité à l'Accord Cadre**

Discussion